Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260907-2026_66-DE

COMMUNE DE CHANTELOUP
35150
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 SEPTEMBRE 2026
****

L'an deux mil vingt-six, le sept septembre, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 17
Vincent MINIER : Maire
Mme GOUR Christèle, M LAURENT Yann, Mme ARHAN Patricia, M. JAFFRO Gérald : adjoints
M. LEBRETON Gervais, M. QUEMENEUR Bernard, Mme CADET Héléna, M. DOREL Didier, Mme TRICOIRE Isabelle, M. TARDIF Christophe, Mme BUREL Nathalie, Mme LE MINTER Laetitia, Mme JAUNY Manuela, M. BOVI Hervé, Mme HARDY-VIGNON Laurence, Mme CARRE Mélissa.

Absents : 2 (dont 2 pouvoirs)
M. ENOND Michel (donne pouvoir à Gérald JAFFRO), M. CALME Erwann (donne pouvoir à CARRE Mélissa).

Nombre de votants : 19 Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 02/09/2026

M. DOREL Didier prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Assistait en outre à la séance :
Mme LUCAS Véronique, Secrétaire Générale de Mairie de la Commune de Chanteloup.

****

2026-66 :
Réfection de voirie au lieu-dit La Tremblais

Considérant la vitesse excessive au niveau du lieu-dit La Tremblais et l'état de la route communale ;
Considérant les devis reçus et l'avis de la commission VOIRIE, il est proposé de retenir le devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 34 610 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :
- VALIDE le devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 34 610 € HT ;
- DONNE mandat au Maire pour signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.

****

Pour extrait conforme,
"Affaire inscrite à l'ordre du jour"
Le Maire, Vincent MINIER

Le Maire
Vincent MINIER
MAIRIE DE CHANTELOUP
ILLE-&-VILAINE